la cgt FINANCES PUBLIQUES

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

CSAL LOIRE

VOTE ÉLECTRONIQUE • DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

la cgt 42 Loire FINANCES PUBLIQUES

NOTRE TRAVAIL. NOS DROITS. NOS MISSIONS.

ILS MÉRITENT D'ÊTRE DÉFENDUS !

TOUS NOS MÉTIERS COMPTENT. TOUS CONTRIBUENT AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE PUBLIC.

À la DDFiP de la Loire, chaque métier compte : accueil, fiscalité des particuliers et des entreprises, contrôle, recouvrement, gestion publique et hospitalière, foncier, cadastre, domaine, missions spécialisées et fonctions support. Aucun métier n'est accessoire.

Restructurations et suppressions d'emplois, charges reportées sur les équipes, mobilité imposée ou subie, besoin de formation, difficultés de carrière, perte de pouvoir d'achat : ces décisions ont des conséquences concrètes sur les agents, les missions et l'accueil du public.

LE CSAL : FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES AGENTS

Le CSAL est consulté sur l'organisation et le fonctionnement des services, les restructurations, les emplois et les moyens, la formation et l'égalité professionnelle.
Les représentants des personnels y examinent les projets de la direction, en débattent et formulent des avis.
Pour la CGT, il s'agit de défendre les intérêts collectifs des agents, de contester les décisions qui dégradent leurs conditions de travail et d'exiger des réponses précises de l'administration.

Le CSAL donne son avis sur :

- les suppressions et créations d'emplois,
- les réorganisations de services,
- les conditions de travail,
- la formation professionnelle,
- l'égalité professionnelle.

LA FORMATION SPÉCIALISÉE (FS)

Santé, sécurité et conditions de travail

La FS est compétente sur la santé, la sécurité au travail, les risques professionnels, les conditions de travail, le handicap, le télétravail et la prévention.
Elle examine les alertes et les mesures destinées à améliorer les conditions de travail et la prévention.
Les représentants des personnels peuvent proposer des actions, demander des expertises et suivre leur mise en œuvre.

La FS donne son avis sur :

- la prévention des risques professionnels,
- l'amélioration des conditions de travail,
- les projets d'aménagement des locaux,
- l'organisation du travail,
- l'hygiène, la santé et la sécurité au travail,
- la qualité de vie au travail.

L'ACTION SOCIALE — CDAS

Action sociale et accompagnement

Le CDAS examine les besoins sociaux des agents de la Loire et met en œuvre des actions et des aides : restauration, logement, vacances, aides financières, accompagement social, etc.
Les représentants des personnels y défendent un accès équitable à l'action sociale pour toutes et tous, en tenant compte des besoins réels des agents et de leurs familles.

Le CDAS donne son avis sur :

- les orientations de la politique d'action sociale,
- les besoins des agents et de leurs familles,
- l'attribution des aides et des prestations,
- le logement, la restauration, la petite enfance,
- les vacances, les loisirs et la culture,
- et tout ce qui contribue à améliorer la vie quotidienne des agents.

DES DROITS ET DES GARANTIES POUR TOUT·ES

Affectations, mutations, promotions, évaluations, formation et déroulement de carrière : nous défendons des règles de gestion transparentes, équitables et respectueuses des personnels, quels que soient leur grade et leur statut.
Les situations individuelles relèvent des interlocuteurs et instances compétents.

UNE CGT LOIRE QUI SE RENOUVELLE

Une équipe renouvelée s'engage à être à votre écoute, à vous informer régulièrement et à porter vos revendications.

Proches de vous, plus forts ensemble !



la cgt FINANCES PUBLIQUES

POURQUOI VOTER CGT ?

Des agent-es, des convictions, des engagements !

la cgt 42 Loire FINANCES PUBLIQUES

PROCHE DES AGENT-ES
Une équipe accessible, attentive aux réalités du terrain et aux difficultés des collègues.

INDÉPENDANTE ET COMBATIVE
Des positions claires, des propositions argumentées et la défense des droits et des missions.

À L'ÉCOUTE DE TOUTES ET TOUS
Faire remonter les difficultés, les alertes et les revendications des collègues.

DES ENGAGEMENTS CLAIRS
Une équipe qui s'engage à vous informer, à rendre compte et à porter vos revendications.

NOS PRIORITÉS

CONDITIONS DE TRAVAIL
Prévenir les risques, agir contre les pressions, améliorer l'organisation du travail et défendre l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

EMPLOIS ET MOYENS
Des effectifs suffisants, des moyens pour les missions et la défense des services et du réseau territorial.

POUVOIR D'ACHAT
Reconnaissance du travail et des qualifications, traitement indiciaire, indemnités et rémunérations.

ÉGALITÉ ET DROITS
Égalité professionnelle, lutte contre les discriminations, carrières, garanties et transparence des règles de gestion.

TRANSITIONS ET AVENIR
Avenir des missions, restructurations, transformations numériques, formation et accès de la population aux services publics.

DANS TOUTE LA LOIRE

- ☑ Une équipe disponible et combative
- ☑ À l'écoute des collègues
- ☑ Des idées claires pour agir

NOS ENGAGEMENTS

- ☑ Vous informer en toute transparence.
- ☑ Défendre collectivement vos droits.
- ☑ Être force de proposition.
- ☑ Construire des solutions avec vous.
- ☑ Porter un service public humain, juste et efficace.

Informer. Rendre compte. Défendre vos revendications.

VOTEZ CGT
FINANCES PUBLIQUES 42

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026



